

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 13 (1921)
Heft: 1

Artikel: Le premier congrès des conseils d'exploitation allemands
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Les thèses établies par le deuxième congrès de la troisième Internationale communiste au sujet du mouvement syndical engagent les membres syndiqués appartenant au parti communiste à former des groupes communistes au sein des fédérations. La tâche de ces groupes est désignée d'une façon non équivoque dans ces thèses, ils doivent mettre les syndicats au service des buts du parti communiste. De ce fait, ces groupes communistes deviennent des corps étrangers qui ne sont pas compatibles avec les principes de libre disposition de tous les membres observé en tout temps par les fédérations libres, mais conduisent indubitablement à la destruction du mouvement syndical unifié.

Les représentants de la communauté de travail des fédérations libres des employés réunis le 29 septembre 1920 adressent par conséquent un chaleureux appel à tous les membres des syndicats libres des employés, les invitant à repousser énergiquement les thèses syndicales de la troisième Internationale communiste, à interdire la création de groupes communistes dans leurs fédérations et à maintenir l'unité de leurs organisations syndicales de lutte.

Le comité central de la communauté de travail et les comités des fédérations affiliées sont chargés d'appliquer tous les moyens statutaires contre les membres qui n'observeraient pas cette décision.

Les événements de ces derniers temps ont démontré qu'il existe en Allemagne entre la communauté de travail des employés et l'Union syndicale une solidarité d'intérêts des plus étendues, et celle-ci a donné les meilleurs résultats dans de grands mouvements.

Ce champ d'activité est encore nouveau, mais nous espérons, nous aussi, réussir un jour à vaincre la réserve derrière laquelle se retranchent les employés et faire triompher peu à peu la grande pensée de la solidarité des ouvriers manuels et intellectuels.



Le premier congrès des conseils d'exploitation allemands

Le premier congrès des conseils d'exploitations de l'Allemagne siégea du 5 au 7 octobre 1920 à Berlin. 953 délégués étaient présents. Voici l'ordre du jour: 1. La situation économique de l'Allemagne (Orateur: Rud. Wissell). 2. La proportion des puissances politiques et économiques et la socialisation (Orateur: Dr. Hilferding). 3. Les tâches des conseils d'exploitations (Orateurs: Dissmann et Nöpke). 4. La cohésion de l'organisation des conseils d'exploitations (Orateur: Brolat).

Wissell fait un exposé sur la situation économique actuelle de l'Allemagne. Il flétrit le gaspillage des matières premières et de la main-d'œuvre humaine pendant la guerre. Il fait remarquer que l'ordre économique capitaliste ne pourra jamais sauver le pays de cette misère. Il faut découvrir de nouvelles formes économiques. Il insiste sur la nécessité d'éduquer la classe ouvrière; de nombreux conseils d'exploitation n'emploient pas aujourd'hui les droits qui leur sont accordés, car il leur manque l'expérience et l'éducation nécessaire.

Hilferding parle de la socialisation. Ensuite de la discorde régnant parmi les travailleurs, la bourgeoisie a pu consolider sa position ébranlée par la révolution. La classe capitaliste est unie; le front du prolétariat est continuellement rompu. Nous exigeons une modification radicale du système économique. La première condition que la socialisation doit remplir est la garantie de la continuation de la production. La socialisation doit se produire dans une forme qui ne nous apporte

non pas une diminution de la production, mais bien une augmentation de celle-ci. Cet accroissement de la production ne peut être réalisé que par une méthode de réédification bien ordonnée. Il faut que les ingénieurs, les directeurs commerciaux soient d'abord gagnés au mouvement syndical et ensuite à la socialisation.

Le socialisme est une question de puissance. Nous devons conquérir les positions capitalistes et les mettre à la disposition de la société. C'est la socialisation des houillères et de l'industrie de la potasse qui se trouve au premier plan, ensuite suivront l'électricité, la grande industrie des métaux, des matières premières, du bâtiment et des mines.

Les luttes futures exigent *l'union du prolétariat*. Nous espérons que la lutte pour la socialisation des mines de houille trouvera le prolétariat entier prêt à une grande action. Notre lutte n'est pas seulement menée pour des intérêts matériels, elle doit introduire une ère nouvelle de civilisation. C'est pourquoi une chose ne doit pas manquer à la classe ouvrière: *l'idéalisme*.

La résolution suivante fut adoptée au sujet du premier point de l'ordre du jour: « Les tentatives de réédifier la vie économique ont échouées. L'ordre capitaliste est voué à la ruine; la dépréciation de la valeur de l'argent nous interdit l'importation de matières premières et de denrées alimentaires et la force d'achat de la grande masse de la population reste bien en arrière du renchérissement croissant des denrées. Le capital fait par contre de brillants bénéfices dans de nombreuses branches de l'économie et rejette par mille feintes les charges des impôts sur l'ouvrier, le petit paysan et le petit bourgeois. Nous ne sortirons pas de la misère provoquée par la situation actuelle par les voies suivies jusqu'ici. Il nous faut la socialisation des branches économiques mûres pour cette réforme. Le but de la politique économique du prolétariat est de conquérir la disposition sur les moyens de production.»

Une résolution concernant le second point de l'ordre du jour constate que la continuation du système économique capitaliste a empiré la situation de la classe ouvrière et que seul l'ordre économique socialiste peut assurer le développement matériel et culturel des travailleurs manuels et intellectuels. Les conseils d'exploitations et les syndicats sont invités à concentrer toute la puissance économique et politique de la classe ouvrière pour la réalisation du socialisme.

Les points trois et quatre de l'ordre du jour furent traités simultanément. *Dissmann* rapporta sur les tâches des conseils d'exploitations. Nous nous trouvons de nouveau placés devant la question: la classe ouvrière est-elle mûre pour le socialisme? Nous n'obtiendrons pas le socialisme par la force brutale seule; l'ennoblissement de la mentalité doit suivre la conquête de la puissance. *Dissmann* exposa longuement les tâches et les devoirs des conseils d'exploitations. Mais ces tâches ne seront pas accomplies en se contentant de belles phrases, mais bien en justifiant objectivement nos revendications. Il attaqua la parole qui a été lancée: Elisez des conseils d'exploitations politiques! et fit un vibrant appel aux participants au congrès: « Pénétrez dans la vie économique, car c'est en elle que réside le salut et la possibilité d'effectuer ensuite un travail sain! » Il insista sur l'importance du travail commun des ouvriers manuels et intellectuels et défendit les syndicats contre les attaques de la gauche. Le front syndical unifié ne doit pas être anéanti. Si on nous désigne comme étant des « jaunes », nous répondrons: « Vos insultes et vos ordures n'atteignent même pas les semelles de nos chaussures. » Notre tâche n'est pas de diviser mais de rassembler les travailleurs!

Nörpel traita les questions d'organisation. Il recommanda la concentration des conseils d'exploitation dans les syndicats. Les capitalistes savent fort bien quelle puissance les conseils d'exploitations possèdent si les syndicats les appuient. Si l'ouvrier et l'employé marchent en commun, nous arriverons à notre but.

Les orateurs de l'opposition, les camarades *Brandler* et *Richard Müller*, exigèrent l'application de nouvelles méthodes dans la lutte de classe. Les dirigeants de l'Union syndicale sont, sciemment ou non, les outils de la contre-révolution. Les syndicats sont trop bureaucratique. Nous devons tenter de révolutionner les syndicats et de les transformer en fédérations de tous les ouvriers manuels et intellectuels.

Après une courte discussion, le congrès adopta à une grande majorité les résolutions proposées par *Dissmann*, *Nörpel* et *Brolat*. La résolution présentée par *Brolat* estime qu'une organisation particulière des conseils d'exploitations ne serait d'aucune utilité et considère qu'une union ne peut se faire que sur la base des directives de l'Union syndicale allemande et des organisations des employés. La résolution *Dissmann* revendique la socialisation des moyens de production, le contrôle de la production, non seulement celui sur les exploitations individuelles, mais sur chaque branche d'industrie. Les trois résolutions présentées par *Nörpel* demandent des dispositions complémentaires à la loi sur les conseils d'exploitations et la publication immédiate de lois sur l'exécution des articles 70 et 72 de cette loi concernant le droit des conseils de prendre connaissance des comptes des profits et pertes de l'établissement et concernant la délégation de membres du conseil d'exploitation au conseil de surveillance.

Après l'acceptation de propositions contre le service civil devant remplacer le service militaire, et au sujet de la question des logements, le camarade *Aufhäuser* clôture le congrès. Les délégués se séparèrent aux sons d'une musique jouant la marche socialiste.



Dans les fédérations syndicales

Cheminots. *La grève des ouvriers des ateliers de la Société des Alpes bernoises.* Les ouvriers des ateliers de Spiez ont cessé le travail le 16 novembre, exemple qui fut suivi le 17 novembre par ceux des ateliers d'Ausserholligen et d'Interlaken. Le mécontentement régnait depuis un certain temps parmi les ouvriers des ateliers, parce que la direction retardait sans cesse la révision du règlement de salaire en vigueur. Le personnel demandait en outre que les travailleurs des ateliers soient compris dans le règlement de traitement de tout le personnel. Il faut encore ajouter que de nombreux ouvriers des ateliers étaient employés depuis longtemps comme chauffeurs provisoires dans la traction à vapeur, ou comme employés complémentaires. Malgré que ces employés provisoires faisaient régulièrement ce service, la direction refusait d'engager définitivement une partie de ceux-ci. Afin de supprimer ces abus et donner plus de force aux revendications du personnel, les ateliers de la B.L.S./B.N. furent mis à l'interdit il y a quelque temps. Quand la direction engagea, le 16 novembre, un jaune, le conflit devint inévitable. Les ouvriers cessèrent unanimement le travail les 16 et 17 novembre. Une entente ne put être obtenue qu'après cinq semaines de grève, la direction refusant au début d'entrer en pourparlers jusqu'à ce que le travail fut repris. La direction renonça à ce point de vue le 17 décembre et consentit à négocier avec l'office

syndical de la Fédération des cheminots et avec le président central de la Fédération des ouvriers des ateliers des chemins de fer. L'accord convenu se base sur les concessions suivantes: Le nouveau règlement de salaire sera publié de suite; il contient les *taux de salaires suivants*: Ouvriers qualifiés des ateliers fr. 1.50 à fr. 2.40 par heure, auxiliaires des ouvriers qualifiés des ateliers fr. 1.40 à fr. 2.12 par heure, et manœuvre fr. 1.40 à fr. 2.—; les *vacances* sont de trois jours à partir de 2 à 5 années de service, de 6 jours après 6 à 10 années de service, de 9 jours après 11 à 15 années de service, de 12 jours après 16 à 20 années de service et de 15 jours après plus de 20 années de service; les *représailles* sont *interdites*. On nommera 14 nouveaux *mécaniciens de locomotive*, un nombre conforme de chauffeurs et de candidats les remplaceront. Le *travail aux pièces* n'est considéré que comme une forme de travail exceptionnelle. Cette entente a été acceptée par le personnel par 172 voix contre 58. Le travail a été repris le 21 décembre.

Ouvriers sur métaux. *La grève de Brougg.* Le personnel de la maison *Müller & Cie* à Brougg se trouve depuis le 8 novembre dans une lutte défensive. Sous le prétexte de difficultés de change, l'entreprise avait avisé les ouvriers qu'elle se voyait obligé de procéder à des réductions sur le travail aux pièces. Ceux qui n'étaient pas d'accord avec ces réductions pouvaient travailler à l'heure. En même temps, quelques ouvriers furent congédiés pour cause « d'incapacité ». La commission ouvrière demandait que le temps de travail soit réduit pour éviter ainsi des congédiements. La maison maintint cependant la diminution des salaires et ne voulut rien savoir de la réduction proposée de l'horaire de travail; elle déclara simplement que la production devait être meilleur marché et le travail plus intensif. C'est alors que tout le personnel entra en grève. Les ouvriers de la *fonderie Finsterwald, Gebhard & Cie*, refusant de faire le travail de grève que l'on voulait leur otroyer, suivirent le mouvement. Actuellement, 380 ouvriers sont en grève.

La grève à Rüti. Les 1500 ouvriers de la fabrique de machines de Rüti sont entrés en grève le 11 novembre. Sur l'ordre du directeur *Weinmann*, le système *Taylor* devait être introduit dans les ateliers de la fabrique de Rüti. Le personnel refusa cette nouvelle méthode d'exploitation. Mais le directeur insista aussi énergiquement pour que ses plans soient appliqués, sous la pression de la cessation de travail, pendant laquelle chaque ouvrier resta à sa place, une dernière entrevue eut lieu entre la commission ouvrière et la direction. Celle-ci considérait cependant toute cette affaire comme une question de puissance. Quand la commission ouvrière rapporta qu'aucune concession n'avait été obtenue, l'indignation du personnel fut à son comble et la lutte devint un fait accompli. Seuls les inévitables socialistes chrétiens, sous la conduite de leur secrétaire central *Heil* et du secrétaire local *Eggler*, protestèrent contre la grève. Cette manière d'agir n'influença cependant aucunement l'attitude du personnel. Une première proposition de l'office de conciliation fut refusée par la direction. Ce n'est que le 11 décembre, après une durée de plus de quatre semaines, que la grève put être terminée par une entente. Selon celle-ci, l'introduction générale des annotations du temps employé aura lieu à partir du 7 janvier 1921. La maison assure que ces annotations ne feront aucune pression sur les prix du travail aux pièces et sur le niveau des salaires. On fixa en outre pendant les pourparlers d'entente des directives pour le mode d'élection et l'activité de la commission ouvrière. Aucune représaille ne devra avoir lieu. Cette grève a été